

souvent que ce qui était arrêt de développement pour l'homme , constitue l'état normal d'un autre être ;

17°. Que le rein , malgré les nombreuses modifications qui affectent soit sa forme , soit sa structure , peut être comparé à un organe identique , mais présentant des degrés divers de développement ;

18°. Enfin , il y a une succession bien remarquable dans les variations de forme et de structure du rein , qui indique très-bien le degré d'organisation des êtres.

**DESCRIPTION des genres *Glaucothoé*, *Sicyonie*,
Sergeste et *Acète*, de l'ordre des CRUSTACÉS
DÉCAPODES ;**

Par M. H. MILNE EDWARDS.

(Mémoire présenté à l'Académie des Sciences le 2 novembre 1829.)

A mesure que nous découvrons des animaux nouveaux pour la science , nous en rencontrons un certain nombre dont les formes sont si éloignées de tout ce que nous avions vu jusqu'alors , qu'ils semblent être comme isolés et séparés par une grande lacune de tout ce qui les entoure. Ce sont ces êtres bizarres qui excitent le plus vivement notre curiosité ; mais les animaux qui établissent le passage d'un type organique à un autre , et font disparaître quelques-unes de ces anomalies apparentes , en remplissant les *hiatus* dont nous venons de parler , ne sont pas moins importans à connaître , et il arrive souvent que c'est l'étude comparative de ces modifications

intermédiaires de l'organisation qui contribuent le plus au perfectionnement de nos méthodes naturelles. Les Crustacés que je vais faire connaître ici me paraissent devoir intéresser les zoologistes sous ce double rapport; en effet, la plupart d'entre eux établissent de nouveaux liens entre des genres qui jusqu'ici semblaient très-éloignés, et ceux que je désigne sous les noms de Sergeste et d'Acète montrent que, pour assigner à l'ordre des Décapodes des limites naturelles, il faut prendre pour base de classification des caractères plus importans que ceux fournis par le nombre des pattes ambulatoires, sujet sur lequel je me propose de revenir dans une autre occasion.

Genre GLAUCOTHOÉ.

C'est en examinant quelques crevettes rapportées par MM. Péron et Lesueur, mais malheureusement trop mal conservées pour être déterminées, même génériquement, que j'ai trouvé le petit Crustacé auquel je donne ce nom; il appartient à la division des Décapodes Macrourés, mais ne paraît pouvoir être rapporté à aucun des genres naturels déjà établis. C'est un des plus petits Décapodes connus, et son organisation le rapproche à la fois des Pagiures et des Callianasses (voy. Pl. VIII, fig. 1).

La portion céphalo-thoracique du corps de cet animal est presque ovoïde, et son abdomen, étroit et allongé, n'est nullement contourné sur lui-même comme chez les Pagures; son enveloppe tégumentaire est cornée ou plutôt semi-membraneuse comme chez les Callianasses ou chez certains Salicoques, et elle présente partout à peu près la même consistance. La carapace ou bouclier céphalo-thoracique est lisse et ne présente point de prolongement

rostriforme ; le sternum est assez large en arrière, et l'anneau qui supporte les pattes de la dernière paire n'est pas soudé aux précédentes comme chez la plupart des Décapodes, disposition qui se rencontre aussi chez les Pagures, les Galathées, les Porcellanes et quelques genres voisins ; enfin l'abdomen est divisé, comme chez tous les Macroures normaux, en sept segmens symétriques, dont le dernier ne constitue plus qu'une lame natatoire.

Les yeux sont saillans, grands, mobiles et à peu près pyriformes. Les antennes, au nombre de quatre, sont insérées sur deux lignes ; celles de la paire supérieure sont courtes, cylindriques et coudées, comme chez les Pagures ; le troisième article de leur pédoncule est le plus long de tous et porte à son extrémité deux petits appendices multi-articulés, très-courts et assez gros ; l'un de ces filets, plus grand que l'autre, est garni de beaucoup de longs poils (voy. Pl. VIII, fig. 9). Les antennes inférieures ou externes sont, au contraire, grêles et terminées par un seul filet sétacé ; leur pédoncule est encore coudé, et son premier article donne insertion à une petite écaille qui ne recouvre nullement les articles suivants (fig. 10). L'appareil buccal se compose, comme à l'ordinaire, de six paires de membres et de deux replis tégumentaires impairs ; savoir : les mandibules, les deux paires de mâchoires, les trois paires de pattes-mâchoires, le labre et la languette. Les mandibules sont à peine dentées sur le bord, et portent un palpe grêle et court (fig. 3) ; le labre, la languette et les mâchoires ne présentent rien de remarquable (fig. 4 et 5) ; il en est de même des pattes-mâchoires de la première paire

(fig. 6); celles de la seconde paire diminuent de grosseur depuis le troisième article, et portent en dehors un palpe assez grand (fig. 7). Les pattes-mâchoires externes sont très-allongées; leur article basilaire supporte un palpe semblable à celles de la seconde paire; le second article, guère plus gros que les suivants, est armé, du côté interne, d'une série de dents, et les dernières sont garnies de cils nombreux. Les pattes proprement dites sont au nombre de dix, comme chez tous les autres Crustacés du même ordre que l'on ait encore fait connaître; celles des trois premières paires sont très-longues et dirigées en avant, mais les quatre dernières sont fort petites et relevées sur les côtés du corps, comme cela se voit chez les Pagures et les Callianasses. Les pattes de la première paire sont terminées par une grosse main didactyle bien formée; leur volume est très-different; celle du côté droit étant beaucoup plus forte et plus longue que la gauche. Les pattes des deux paires suivantes sont toutes exactement semblables entre elles, leur longueur égale celle de la grosse pince antérieure, mais elles sont grèles et terminées par un article pointu. Les pattes de la quatrième paire n'ont guère plus du tiers de la longueur des précédentes; elles sont aplatis, assez larges et imparsfaitement didactyles, le doigt immobile de leur main n'étant formé que par un tubercule peu saillant (fig. 11); enfin, celles de la cinquième paire sont encore plus petites; mais la main didactyle qui les termine, quoique lamelleuse, est assez bien formée (fig. 12).

Le premier anneau de l'abdomen est beaucoup plus étroit que les suivants et ne porte point d'appendices; les quatre segments suivants donnent, au contraire, attache

chacun à une paire de fausses pattes natatoires assez grandes, formées par un article basilaire, cylindrique, et deux lames terminales, dont l'une très-petite et obtuse, l'autre grande, terminée en pointe, et garnie sur les bords de longs poils ciliés (fig. 13). Les appendices du sixième anneau, symétriques comme les précédens, constituent les parties latérales de la nageoire caudale, dont la lame médiane, arrondie et ciliée, est formée, comme nous l'avons déjà dit, par le septième segment de l'abdomen. Le pédoncule de ces appendices est assez grand, et leur écaille interne est petite et arrondie, tandis que l'externe est grande et allongée.

D'après la description que nous venons de donner de ce petit Crustacé, on a pu voir combien il a d'analogie avec les Pagures. Si on ne connaissait que la moitié antérieure de son corps, il serait même facile de le confondre avec ces animaux; car ce ne serait guère que d'après quelques particularités dans la structure des pattes postérieures qu'on aurait pu l'en distinguer; mais l'organisation de son abdomen et des appendices natatoires qui y sont fixées est toute différente de ce que l'on voit chez ces animaux singuliers, et le rapproche des Callianasses et des Axies. Les Prophylaces de M. Latreille lui ressemblent encore davantage; mais l'abdomen de ces Paguriens paraît soutenir simplement des filets ovifères (1), tandis qu'ici nous trouvons de fausses pattes

(1) D'après le Rapport que M. Latreille a fait sur ce Mémoire à l'Académie des Sciences, on voit que ce savant pense que notre genre *Glaucorthoé* ne devrait pas être distingué de celui qu'il avait déjà établi sous le nom de *Prophylace*. N'ayant pas eu l'occasion d'observer l'espèce de *Pagure* qui sert de type à cette division, et qui n'a pas encore été

natatoires très-développées. En un mot , cette partie du corps de notre Crustacé nouveau n'offre rien d'anomal et ne diffère pas de celle des Macroures qui constituent le type de ce groupe. Son aspect rappelle aussi celle des deux genres d'Astaciens dont nous venons de parler ; enfin la forme et la disposition de ses pattes postérieures sont semblables à ce que l'on voit chez ces animaux , et font soupçonner des mœurs analogues ; on n'y voit pas de ces tubérosités presque calleuses qui existent chez les Pagures , et qui servent à fixer l'animal dans la coquille qu'il habite ; mais ces organes sont aplatis , presque lamelleux et dirigés en dehors comme chez les Callianasses et les Axies , où ils servent à creuser sous le sable des espèces de galeries souterraines.

Dans la méthode de classification de M. Latreille , c'est dans la tribu des Paguriens que ce petit Crustacé nous paraît devoir prendre place , mais nous croyons qu'il serait peut-être plus naturel de le rapprocher des Axies et des Callianasses. Quoi qu'il en soit , voici en peu de mots le résumé des caractères du genre que nous décrirons , nous ne pouvons avoir d'opinion arrêtée à cet égard ; mais voici les raisons pour lesquelles nous en avons distingué les Glaucothoés. M. Latreille divise la tribu des Paguriens en deux genres , les Birgus et les Pagures , et distingue parmi ces derniers trois sous-genres , les Cénobites , les Pagures propres et les Prophylaces . « Leur queue (dit-il) , les Birgus exceptés , n'offre , et dans les femelles seulement , que trois fausses pattes situées sur l'un des côtés , et divisées chacune en deux branches filiformes et velues » (p. 75) ; et plus loin il ajoute que les Prophylaces ont deux rangées de fausses pattes abdominales ; mais comme ni le nombre ni la forme de ces appendices ne sont indiqués , on doit croire qu'ils sont semblables à ceux des deux autres subdivisions du même genre , c'est-à-dire de simples filets ovisères , tandis que , chez les Glaucothoés , leur nombre est de quatre paires , et leur forme ne diffère pas de celle des fausses pattes natatoires des Salieques . (*Règne animal* , deuxième édition , t. IV , p. 75 et 78.)

proposons d'établir pour le recevoir, et que nous nommerons **GLAUCOTHOÉ** (*Glaucothoe*, Nob.).

Abdomen symétrique, corné comme le reste du corps, divisé en anneaux supportant quatre paires de fausses pattes natatoires semblables à celles des Salicoques, et terminées par une nageoire caudale. Pattes de la première paire grandes et didactyles; pattes de la seconde et de la troisième paire grandes et monodactyles; enfin celles des deux dernières paires petites et plus ou moins parfaitement didactyles.

Nous dédierons à Péron l'espèce de *Glaucothoé* que nous venons de faire connaître; sa longueur est d'environ 8 lignes (voyez fig. 2), et sa forme assez svelte. Nous ignorons la patrie de ce petit Crustacé, qui fait partie des collections du Muséum; mais il est à présu-
mer que c'est dans les mers d'Asie qu'il a été trouvé par le célèbre voyageur que nous venons de citer.

Genre **SICYONIE**.

Parmi les Crustacés que j'ai recueillis dans la baie de Naples, il en est un qu'au premier abord j'ai pris pour une Penée, mais qu'après un examen plus attentif j'ai reconnu devoir constituer un genre nouveau (voy. Pl. ix, fig. 1). En effet, s'il ressemble à ces Salicoques par la terminaison des antennes supérieures, par la disposition foliacée des palpes mandibulaires, et par la forme di-
dactyle des six premières pattes, il s'en éloigne par l'ab-
sence des appendices palpiformes qu'on voit chez les Penées à la base de chacune des pattes ambulatoires, ainsi que par la structure des fausses pattes natatoires de l'abdomen, et ces caractères extérieurs coïncident avec des différences encore plus grandes dans l'appareil

respiratoire. En effet, chez les Penées, les branchies sont disposées par faisceaux comme chez les Astaciens ; on en compte dix-huit de chaque côté du thorax, et, entre chacun des groupes qu'elles forment, est une appendice flabelliforme qui naît de l'article basilaire de la patte correspondante, et remonte verticalement dans la cavité branchiale. Dans le Crustacé dont je vais donner la description, les branchies ne sont qu'au nombre de onze de chaque côté du corps, savoir : une fixée au-dessus de la patte de la quatrième paire, deux sur les anneaux thoraciques qui correspondent aux pattes des trois premières paires, et autant au-dessus des pattes-mâchoires de la troisième et deuxième paires; enfin il n'y a point d'appendice flabelliforme fixée à la patte-mâchoire externe.

Ce Crustacé, que nous nommons **SICYONIE SCULPTÉE** (*Sicyonia sculpta*, Nob.) (1), est long d'environ deux

(1) Il me paraît probable que ce Crustacé est le même que celui décrit et figuré par Olivi, sous le nom de *Cancer carinatus* (*Zoologia Adriatica*, Pl. 3, fig. 2) : car je ne connais aucun autre Salicoque de la Méditerranée qui y ressemble, mais je n'oserais l'affirmer. En effet, d'après la figure que je viens de citer, il n'y aurait que quatre pattes chiliformes au lieu de six, et le nombre des épines dorsales serait plus grand que chez la Sicyonie sculptée. Le *Cancer pulchellus* de Herbst (*Krabben*, tab. 43, fig. 3), et l'*Astacus squilla* de Petagna (*Institutiones entomologicæ*), pourraient bien appartenir aussi à la même espèce ; mais les descriptions et les figures qu'on en a données ne sont pas assez détaillées pour que nous en ayons la certitude. Enfin, M. Latreille, qui avait également observé ce Crustacé, et qui, dans ses notes manuscrites, l'avait désigné sous le nom de *Peneus sculptus*, pense que c'est encore la même espèce qui a été décrite deux fois par Olivier, d'abord comme le *Palemon lancifer*, et ensuite comme le *Palemon carinatus* (qu'il ne faut pas confondre avec le *Cancer carinatus* d'Olivi); mais nous hésitons à adopter cette dernière opinion.

Le *Palemon lancifer* d'Olivier, qu'on voit figuré dans l'Atlas de

pouces et recouvert de téguments cornéo-calcaires, rugueux (voy. Pl. 9, fig. 1) ; son thorax se termine antérieurement par un rostre à peu près droit, qui n'atteint pas l'extrémité des antennes supérieures, mais dépasse de beaucoup les yeux, et qui se continue en arrière avec une série de trois épines situées sur la ligne médiane de la carapace ; depuis l'origine de l'abdomen jusqu'à la pointe du rostre, on compte six de ces épines, et au bord inférieur du rostre, près de l'extrémité, on en voit une qui est très-petite. Sur les côtés de la carapace, on remarque l'*Encyclopédie méthodique*, Pl. 317, fig. 2, a été rapporté de la mer des Indes par Péron, et appartient probablement à notre genre *Sicyonie* ; mais il se distingue de la *Sicyonie* sculptée par le nombre des dentelures de la carène dorsale de la carapace, qui est de cinq ou six depuis la base jusqu'à l'origine des yeux, tandis que dans la sculptée il n'y en a que trois, et par l'existence de trois petites épines sur les côtés inférieurs de chaque segment de l'abdomen. Voici la description qu'Olivier en a donnée. « *PALEMON LANCIFÈRE*, *P. lancifer*. *P. thorace carinato*, *serrato*, *utrinque aculeato caudæ carinâ marginatâ*. Il est plus court que le Palémon squille : le rostre est cassé dans l'individu que je décris. Le corselet est un peu raboteux, élevé en carène dans toute sa longueur, avec *cinq ou six dents de scie depuis la base jusqu'à l'origine des yeux*. On voit de chaque côté, à quelque distance du bord, une très-forte épine avancée. La peau est un peu raboteuse. Chaque segment est élevé en carène, un peu aplati et rebordé à son sommet, et les côtés inférieurs sont armés de trois petites épines ; le dernier est terminé, au sommet et de chaque côté, par une épine assez forte. Le feuillet supérieur est creusé en gouttière, et terminé en pointe ; les côtés sont ciliés. Les autres feuillets sont ciliés, et ont une arête à leur milieu. Les yeux sont gros et pédiculés. Les pattes sont petites, soit mièubes ; les deux premières sont les plus courtes, et les deux troisièmes les plus longues. Les bras sont un peu plus grands que les pattes, et fortement ciliés. Les antennes manquent. » (*Encyclopédie méthodique, Hist. des Insectes*, par Olivier, t. VIII, p. 664.) Quant au Palémon caréné du même auteur, nous verrons plus loin qu'il diffère aussi de la *Sicyonie* sculptée et qu'il ne faut pas le confondre avec le Palémon lancifère.

aussi une épine située à peu près au niveau de l'insertion de la patte-mâchoire externe ; mais , dans le reste de son étendue , ce bouclier céphalo - thoracique est seulement inégal et pubescent. Les épines qui garnissent supérieurement le thorax se continuent avec une carène élevée qui règne dans toute la longueur de l'abdomen ; près du bord postérieur de chaque anneau , cette carène se bifurque pour recevoir celle de l'anneau suivant , si ce n'est sur le sixième , où elle se termine en pointe ; enfin , de chaque côté de la crête longitudinale ainsi formée , on voit plusieurs sillons irréguliers qui se dirigent en bas. Le sternum est assez large entre les pattes de la cinquième paire ; mais entre celle de la quatrième , il devient linéaire et présente une forte épine dirigée en avant ; les cinq premiers anneaux de l'abdomen ont aussi en dessous une armature semblable. Les antennes supérieures sont courtes et terminées par deux filets moins longs que leur pédoncule ; la base de celui-ci ne présente pas , comme chez les Penées , un appendice lamelleux qui vient se recourber sur les yeux ; ces derniers organes sont saillans , mais courts. Les antennes inférieures ont , comme à l'ordinaire , une grande écaille qui en recouvre la base , mais le bord externe de cette lame et l'épine qui la termine sont beaucoup plus forts que dans les espèces voisines ; le pédoncule de la tige de ces antennes est très-court , et le filament qui les termine est cylindrique et glabre. Le palpe des mandibules , comme nous l'avons déjà dit , est grand et lamelleux (fig. 2). Les mâchoires n'offrent rien de remarquable (fig. 3 et 4). Les pieds-mâchoires de la première paire présentent en dehors un grand palpe flabelliforme au-dessus duquel est fixé un appendice vésiculeux , qui est

l'analogue du fouet des membres suivans (fig. 5); celles de la seconde et de la troisième paire ressemblent beaucoup à ce que l'on voit chez les Penées; seulement elles sont dépourvues de palpes, tandis que chez ces derniers ces appendices sont très-grands et d'une forme particulière (fig. 6 et 7). Les pattes des trois premières paires sont grèles et didactyles, les antérieures sont moins longues que les pattes-mâchoires externes, mais celles de la troisième paire les dépasse de beaucoup et s'avancent au-delà du rostre et des filets terminaux des antennes supérieures; les pattes des deux dernières paires sont terminées par un article court et pointu; celles de la cinquième paire sont plus longues que les précédentes; enfin leur pénultième article n'est pas annelé comme dans un genre voisin, celui des Sténopes. Les cinq premiers anneaux de l'abdomen supportent chacun une paire de fausses pattes natatoires terminées par une seule lame, qui est grande, pointue et ciliée sur les bords (fig. 8), tandis que dans tous les genres voisins il existe constamment deux de ces lames cornées. Les appendices du sixième segment forment, avec le septième anneau, la nageoire caudale; ce dernier segment, au lieu d'être caréné en dessus comme les précédens, présente sur la ligne médiane un sillon longitudinal et se termine par une pointe aiguë de chaque côté de laquelle est une épine qui se continue supérieurement avec une ligne légèrement saillante, de façon que la lame médiane de la queue paraît crennée de trois sillons longitudinaux; ses bords sont fortement ciliés; enfin les lames latérales de la nageoire caudale sont arrondies au bout et ne présentent rien de remarquable.

Le genre Sicyonie appartient, comme on le voit, à la tribu des Salicoques de M. Latreille, et y trouve natu-

rellement sa place à côté des genres Penéc et Sténope. On peut le distinguer des autres Décapodes macroures à l'aide des caractères suivans :

Pieds des trois premières paires didactyles, et dont la longueur augmente progressivement; point de divisions annulaires sur les pieds des deux dernières paires; point de lame palpiforme à la base des pieds; fausses pattes natatoires de l'abdomen portant une seule lame terminale.

La couleur de la **SICYONIE SCULPTÉE** est d'un brun terneux ; son test légèrement pubescent, et sa longueur est d'environ deux pouces. J'en ai déposé plusieurs individus dans les collections du Muséum.

(Depuis que j'ai présenté ce Mémoire à l'Académie des Sciences, j'ai eu l'occasion d'examiner un autre Crustacé qui appartient également au genre Sieyonie (voy. Pl. 9, fig. 9). Il se distingue de l'espèce précédente, 1^o par la brièveté du rostre, qui s'avance à peine au-delà des yeux et ne présente sur le bord supérieur que deux petites dents situées près de sa pointe; 2^o par le nombre des dentelures de la carène dorsale faisant suite au rostre; depuis la base des yeux, on n'en compte que deux au lieu de trois, de façon que le nombre total des épines situées sur la ligne médiane de la carapace, depuis la pointe du rostre jusqu'à la base de l'abdomen, est seulement de quatre, tandis que chez la Sieyonie sculptée il est de six; 3^o par l'existence d'une petite épine aiguë au bord antérieur de la carapace, immédiatement derrière l'insertion des antennes supérieures; 4^o par la brièveté de ces antennes, dont l'extrémité du pédoneule n'atteint pas, à beaucoup près, l'extrémité de l'écaillle des an-

tennes inférieures ; 5^o par la longueur de l'article basilaire de la tige des antennes inférieures qui atteint presque l'extrémité de l'écaille qui le recouvre ; 6^o par la forme du filament terminal de ces dernières antennes qui, au lieu d'être circulaire, est aplati et fortement cilié sur ses deux bords ; 7^o par le développement des pattes-mâchoires externes, qui avancent presque aussi loin que les pattes de la troisième paire, et par plusieurs autres particularités qu'il serait trop long d'énumérer ici. Ce Crustacé, qui se trouve dans les collections du Muséum d'Histoire naturelle, mais sans indication de localité, me paraît être le *Palémon caréné* d'Olivier (1) ; l'individu qui a servi pour la description que cet entomologiste en a donnée, avait été rapporté de la Nouvelle-Hollande par Péron, et se voit dans les galeries du Muséum ; mais c'est évidemment un jeune, et il est tellement défiguré par la dessiccation, qu'il m'a paru impossible de retirer quelque fruit de son examen ; son aspect est le même que celui de la Sicyonie dont je viens de parler ; seulement ce dernier a plus de deux pouces

(1) Voici la description qu'Olivier donne de son *Palemon carinatus*. « *P. thorace carinato, bidentato; rostro porrecto, obtuso, dentato, pedibus sex anticis chelatis.* Il est très-petit, n'ayant guère que quinze à dix-huit lignes de longueur. Le corselet est caréné dans toute sa longueur, et la carène est armée de deux dentelures. Le rostre est avancé, obtus, armé de deux ou trois petites dentelures à sa partie supérieure, et d'une forte épine à sa partie inférieure. Les antennes externes sont de la longueur du corps ; les internes sont terminées par trois filets très-courts, dont un à peine distinct. Les yeux sont pédiculés. Les six pattes antérieures sont petites, terminées en piuce ; les deux premières sont les plus courtes, et les deux troisièmes les plus longues. Tous les segments de la queue sont élevés en carène. Les scutelllets ont une arête au milieu ; le supérieur est obtus et fortement cilié. » (*Op. cit.*, article *Palémon*, t. VIII, p. 667.)

de long. Je proposerai donc de la nommer *Sicyonie carénée*: *Sicyonia carinata*, Nob.

Genre SERGESTE.

Dans la division des Édriophthalmes, les appendices thoraciques qui suivent les pattes-mâchoires ont tous la forme de pattes ambulatoires, et par conséquent le nombre normal de ces appendices est de quatorze, tandis que chez les Crabes on n'en compte que dix; les pattes-mâchoires des deux dernières paires ne servant plus à la locomotion, mais appartiennent spécialement à l'appareil buccal. Le Crustacé que je vais faire connaître ici tient le milieu entre ces deux modes d'organisation et conduit de l'un à l'autre; car le nombre de ces pattes ambulatoires est de douze, et les pattes-mâchoires des premières paires appartiennent encore à l'appareil buccal. Sous ce rapport il établit donc le passage entre les deux ordres dont nous venons de parler; mais les autres caractères qu'on y remarque ne permettent pas de le séparer des Décapodes: il appartient évidemment au groupe des Salicoques de M. Latreille, et doit être placé près des limites qui séparent ce tribu de celui des Schizopodes.

Son corps est grêle, allongé et un peu aplati (voyez Pl. x, fig. 1); le bouclier céphalo-thoracique s'étend jusqu'à l'abdomen et présente antérieurement une petite épine qui tient lieu de rostre. L'abdomen n'offre rien de remarquable, si ce n'est que les parties latérales de l'arceau supérieur de ses cinq premiers anneaux ne se prolongent pas inférieurement, de manière à cacher l'insertion des fausses pattes, comme cela a lieu chez les autres Salicoques. Les yeux sont fort saillans, et leur pédoncule, dont la longueur varie suivant les sexes,

s'insère sur un tubercule médian qui n'est pas complètement recouvert par la carapace, disposition analogue à celle qui existe chez les Alimes, etc. Les antennes sont placées sur deux rangs : les supérieures ou internes sont extrêmement longues ; leur pédoncule est composé de trois articles bien distincts, dont le dernier est au moins aussi long que les précédents ; et, outre le filet multi-articulé, grêle et sétacé qui le termine, et qui est beaucoup plus long que le corps, on distingue à son extrémité deux petits appendices filiformes rudimentaires (fig. 8). Les antennes inférieures sont également très-longues, et leur base est recouverte, comme chez toutes les autres Salicoques, par une grande lame cornée, ciliée du côté interne (fig. 7). Les mandibules sont grosses, leur bord interne est large et pas sensiblement denté ; le palpe qu'elles supportent est très-long et grêle (fig. 2). Les quatre mâchoires proprement dites et les pattes-mâchoires de la première paire ne présentent rien de remarquable (fig. 3, 4 et 5) ; celles de la seconde paire sont presque pédiformes et ne portent ni palpe ni appendice flabelliforme ; elles sont grêles, très-longues, replier sur elles-mêmes et appliquées sur les autres parties de l'appareil buccal (fig. 6). Les appendices qui correspondent aux pattes-mâchoires externes n'offrent rien qui puisse les faire distinguer des pieds ambulatoires ; elles sont minces, très-longues, ciliées et terminées par un article styliforme (fig. 1, c). Les autres pattes ont la même structure ; toutes sont grêles, filiformes, monodactyles et garnies de beaucoup de poils ; elles s'insèrent près de la ligne médiane du sternum, et ne présentent à leur base ni appendice flabelliforme ni aucun vestige de palpe. Celles de la seconde paire, qui, correspondant à

celle de la première chez les autres Décapodes, sont beaucoup moins longues que les précédentes, tandis que les deux paires qui suivent ont à peu près la même longueur; enfin, celles de l'avant-dernière paire (fig. 1, b) sont très-courtes et les dernières sont presque rudimentaires (a). Les cinq premiers segments de l'abdomen supportent chacun une paire de fausses pattes assez grandes, dont l'article basilaire est renflé inférieurement et se termine par deux lames natatoires étroites, allongées, pointues, ciliées sur les bords et d'inégale grandeur, si ce n'est à la première paire, où l'on ne voit qu'un de ces appendices foliacés; chez les mâles, l'article basilaire de ces fausses pattes antérieures présente aussi une disposition particulière; à son côté interne, il existe un prolongement corné, d'une forme bizarre, qui va s'articuler sur la ligne médiane avec celui du côté opposé, et qui paraît appartenir à l'appareil de la génération (fig. 10, a). Enfin le septième segment de l'abdomen, petit et pointu, forme la pièce médiane de la nageoire caudale, dont les pièces latérales sont étroites, à peu près ovalaires, terminées en pointe, et d'autant plus longues qu'elles sont plus externes.

Le genre que nous proposons d'établir pour recevoir ce petit Crustacé, et que nous désignerons sous le nom de SERGESTE (*Sergestes*, Nob.), se rapproche, comme on le voit, des Pandales de M. Leach; mais chez ceux-ci les pieds de la seconde paire sont didactyles, tandis que chez l'animal dont nous venons de parler aucun de ces organes ne présente une structure semblable. Il diffère de tous les Décapodes connus par le nombre de ses pattes ambulatoires; mais, sous les autres rapports, son organisation est la même; et, du reste, ce caractère n'est pas

un de ceux auxquels il faut attacher le plus d'importance dans la distribution naturelle des Crustacés. Pour nous, le caractère le plus important et le plus invariable des animaux qui composent le groupe naturel auquel on a donné le nom de Décapodes, réside dans la structure et la position des branchies. Or, dans les Sergestes, ces organes sont fixés sur les côtés du thorax, dans une cavité spéciale formée, comme chez les Crabes et les Écrevisses, par les flancs d'une part, et par le bouclier céphalo-thoracique de l'autre, et leur organisation est la même que chez ces animaux : aussi n'hésitons-nous pas à les ranger dans le même ordre. La forme générale de ces animaux, l'existence d'une grande lame cornée au-dessus du pédoncule des antennes inférieures, et l'absence des appendices qu'on peut considérer comme l'analogie des palpes et qu'on remarque à la partie externe des pieds chez les Schizipodes, feront reconnaître, au premier abord, des Crustacés pour des Salicoques ; enfin pour les distinguer des autres genres de la même tribu, il suffira de se rappeler les caractères suivans :

Six paires de pattes ambulatoires filiformes et monodactyles, dont les dernières très-courtes.

L'animal qui nous a présenté ce nouveau type d'organisation, et que nous nommons *Sergeste Atlantique* (*S. atlanticus*, Nob.), nous a été communiqué par notre ami M. Reynaud, dont les riches récoltes, conservées au Muséum du Jardin du Roi, serviront aux progrès de toutes les branches de la zoologie. Il l'a rencontré dans l'Océan atlantique, à une grande distance des côtes, et sa longueur est d'environ un pouce.

Genre ACÈTE.

Un autre Crustacé macroure, qui a été découvert par le même naturaliste, et qui doit également être pris pour type d'une division générique, est encore plus curieux; en effet, bien que les pattes-mâchoires externes y affectent aussi la forme de pattes ambulatoires, le nombre total de ces organes n'est que de huit, car ceux des deux dernières paires, au lieu d'être plus ou moins rudimentaires, comme dans les *Sergestes*, manquent complètement.

Ce genre nouveau, que nous désignerons sous le nom d'**ACÈTE** (*Acetes*, Nob.), a les plus grands rapports avec le précédent (voy. Pl. xi, fig. 1). La forme générale est la même; la carapace est lisse et présente à son extrémité antérieure une série longitudinale de trois petites dents, mais il n'y a point de rostre proprement dit. Les yeux sont sphériques et portés sur des pédoncules assez longs; les antennes supérieures, placées au-dessus des externes, ont un long pédoncule (fig. 7), mais son dernier article est plus court que le premier et ne porte que deux soies, dont l'une ayant à peu près deux fois la longueur du corps. Les antennes inférieures ou externes présentent un filet terminal non moins allongé, et leur base est recouverte par une grande lame cornée (fig. 8). Les mandibules, les mâchoires proprement dites et les deux paires de pattes-mâchoires ne diffèrent pas notablement de celles des *Sergestes* (fig. 2, 3, 4, 5 et 6). Il en est de même des pattes ambulatoires, qui sont filiformes et terminées par un article pointu; mais, comme nous l'avons déjà dit, celles des deux paires postérieures manquent complètement; cependant en arrière des der-

nières qui existent, on distingue encore un segment thoracique portant des branchies comme les précédents, mais sans appendices locomoteurs. L'abdomen ne présente rien de remarquable; les fausses pattes natatoires se terminent toutes par deux lames étroites et pointues, qui sont d'abord à peu près de même longueur, mais dont l'interne devient plus courte sur les derniers segments. Le pédoncule de ces appendices présente des modifications tout opposées, car sur les premiers anneaux de l'abdomen, il est long et étroit, tandis que sur les derniers, il devient gros et court. La nageoire caudale n'offre rien de remarquable (voy. fig. 9).

Bien que ce Crustacé n'ait pas dix pieds, il n'en est pas moins évident que c'est au groupe naturel des Décapodes macroures qu'il appartient, et c'est encore dans la tribu des Salicoques qu'il devra prendre place.

On peut caractériser le genre Acète de la manière suivante :

SALICOQUE ayant les pattes ambulatoires au nombre de quatre paires, filiformes et toutes monodactyles.

Si l'on voulait aussi des caractères tirés de l'organisation intérieure de ces animaux, les branchies nous en fourniraient, car ces organes ne sont qu'au nombre de cinq de chaque côté du corps, disposition dont nous ne connaissons pas d'autre exemple parmi les Macroures.

L'espèce d'Acète qui nous a servi de type pour ce genre habite le Gange et portera le nom d'*ACÈTE INDIEN* (*A. indicus*, Nob.); sa longueur est d'environ un pouce.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Pl. VIII, fig. 1. *GLAUCOTHOÉ DE PÉRON* beaucoup grossi et vu de profil.
 Fig. 2. Le corps du même animal, pour montrer sa grandeur naturelle.
 Fig. 3. Mandibule grossi, de même que toutes les parties suivantes.
 Fig. 4. Mâchoire de la première paire.

Fig. 5. Mâchoire de la seconde paire, portant en dehors la grande valvule cornée, qui est un des caractères distinctifs de tous les Décapodes.

Fig. 6. Patte-mâchoire de la première paire.

Fig. 7. Patte-mâchoire de la seconde paire, avec son palpe.

Fig. 8. Patte-mâchoire de la troisième paire, portant également un palpe très-développé.

Fig. 9. Antenne interne ou supérieure.

Fig. 10. Antenne inférieure.

Fig. 11. Patte thoracique de la quatrième paire.

Fig. 12. Patte thoracique de la cinquième paire.

Fig. 13. Fausse patte natatoire de l'abdomen.

Pl. ix, fig. 1. *SICYONIE SCULPTÉE* de grandeur naturelle.

Fig. 2. Mandibule grossie.

Fig. 3. Mâchoire de la première paire, également vue au microscope.

Fig. 4. Mâchoire de la seconde paire.

Fig. 5. Patte-mâchoire de la première paire.

Fig. 6. Patte-mâchoire de la seconde paire, portant à sa base un fouet et deux branchies rudimentaires.

Fig. 8. Fausse patte natatoire de l'abdomen.

Fig. 9. *SICYONIE CARÉNÉE* de grandeure naturelle.

Pl. x, fig. 1. *SERGESTE ATLANTIQUE* vu de profil, et beaucoup grossi ; sa grandeure naturelle est indiquée par la ligne placée au-dessous. — *a*, patte thoracique de la sixième paire ; *c*, patte ambulatoire de la première paire, qui correspond à la patte-mâchoire externe des autres Crustacés décapodes.

Fig. 2. Mandibule.

Fig. 3. Mâchoire de la première paire.

Fig. 4. Mâchoire de la seconde paire.

Fig. 5. Patte-mâchoire de la première paire. — *a*, vésicule membraneux résultant d'une modification du fouet.

Fig. 6. Patte-mâchoire de la seconde paire.

Fig. 7. Portion basilaire de l'antenne inférieure.

Fig. 8. Portion basilaire de l'antenne supérieure.

Fig. 9. Fausse patte natatoire du premier anneau de l'abdomen du mâle, pour montrer l'appendice corné qui existe au côté interne de son pédoncule.

Pl. xi, fig. 1. *ACÈTE INDIEN* grossi : la ligne placée au-dessous indique sa grandeure naturelle. — *a*, patte-mâchoire de la seconde paire ; *b*, patte ambulatoire de la première paire, correspondant à la patte-mâchoire externe des autres Décapodes ; *c*, patte ambulatoire de la seconde paire, correspondant à la patte thoracique de la première paire chez les autres Décapodes.

Fig. 2. Mandibules.

Fig. 3. Mâchoire de la première paire.

Fig. 4. Mâchoire de la seconde paire.

Fig. 5. Patte-mâchoire de la première paire. — *a*, le fouet transformé en une vésicule membranense.

Fig. 6. Patte-mâchoire de la seconde paire. — *a*, modification de l'appendice flabelliforme.

Fig. 7. Pédoncule de l'antenne supérieure.

Fig. 8. Portion basilaire de l'antenne inférieure.

Fig. 9. Nageoire candale.



Fig. 1.

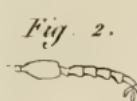


Fig. 2.



Fig. 3.

Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 7.



Fig. 8.



Fig. 9.



Fig. 11.



Fig. 12.



Fig. 13.



Fig. 10.



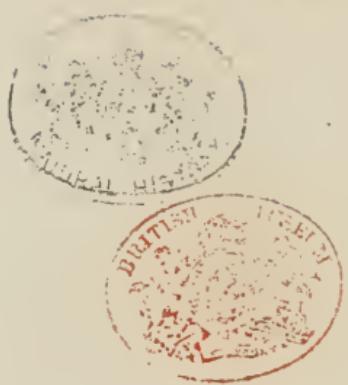


Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 4.



Fig. 3.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 7.



Fig. 8.



Fig. 9.





Fig. 1.

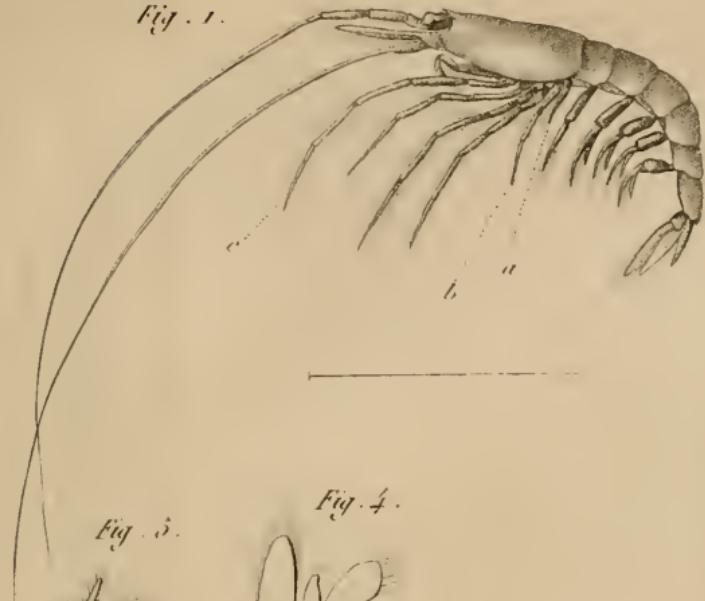


Fig. 2.



Fig. 5.



Fig. 4.



Fig. 3.



Fig. 9.



Fig. 8.



Fig. 6.



Sergeanté Atlantique
Sergeanté Atlantique. Edw.



Fig. 1.

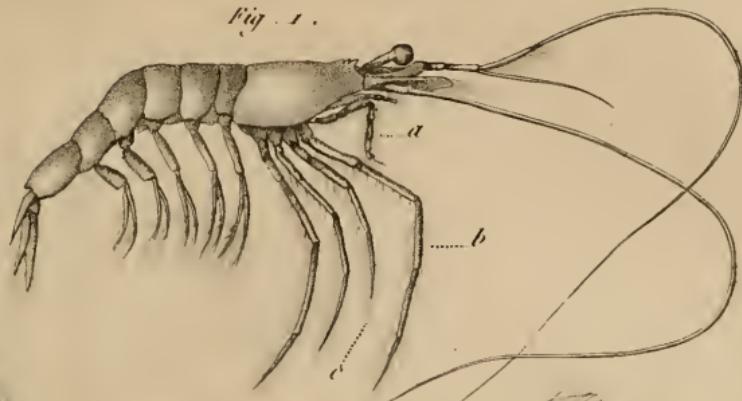


Fig. 6.

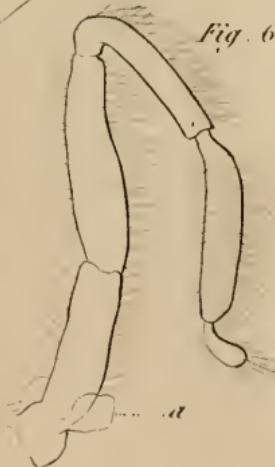


Fig. 4.



Fig. 2.



Fig. 5.



Fig. 3.



Fig. 7.



Fig. 9.

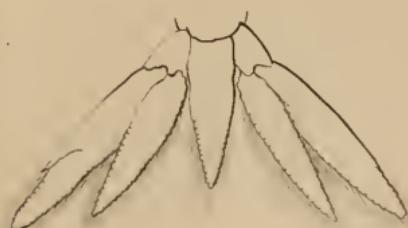


Fig. 8

